



Le hall est rythmé de douze colonnes en béton rose et le dessin de son sol reprend la forme étoilée du réseau des poutres qui le surmontent.

IVR11_20167500737NUC4S

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation